LA PRÉPARATION ET LA GESTION DES CONTRATS FIDIC

Dates et durée à convenir

Lieu à convenir

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé

OBJECTIFS

- Maîtriser les procédures de préparation et d'exécution des contrats FIDIC
- Appréhender toutes les étapes de l'exécution des contrats FIDIC
- Se familiariser aux techniques de prévention et de gestion des litiges

LES + DE VOTRE FORMATION

- La formation sera adaptée à la demande et au contexte, notamment au regard du type de contrat concerné

PUBLIC CONCERNÉ

Contract managers et cadres en charges de la passation et / ou de l'exécution des marchés Cadres des autorités de contrôles ou d'audit Ingénieurs de travaux, responsable du montage ou de la conduite d'opération

BON À SAVOIR

- Exemple de programme réalisable en 5 ou 10 jours
- Les contrats FIDIC (FIDIC pour "Fédération internationale des ingénieurs conseils" qui est l'organisme à l'origine de cette "norme" de contrat) concernent les projets de construction internationaux de grandes envergures. Il existe une gamme de contrats-types pour divers types de projets de construction à l'échelle internationale, dont les principaux : Le Livre Rouge pour les travaux de construction ; Le Livre Jaune pour les opérations de conception-réalisation ; Le Livre Argent pour les contrats clé en main ; Le Livre Or pour les contrats de conception-réalisation-exploitation.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Préparation des contrats FIDIC

- Introduction aux contrats FIDIC.
- Les concepts clés de la passation des contrats.
- La stratégie contractuelle et les procédures de passation de marché.
- Le respect des contraintes et exigences (approche réglementaire, environnement, sécurité...).
- Le choix de la procédure de passation du marché :
- les différents contrats FIDIC,
- quel contrat FIDIC pour mon projet ?
- les principes de la contractualisation.

Module 2

Gestion des contrats et la phase de réalisation

- Les différents documents contractuels.
- Les dispositions générales.
- L'organisation, le rôle et les responsabilités :
- de la maîtrise d'ouvrage : la constitution et la coordination de l'équipe projet,
- de l'ingénieur : la constitution, la nomination et les procédures pour l'ingénieur,
- de l'entrepreneur : l'élaboration du programme d'opération et le contrôle budgétaire.
- Les cautions de garantie, clauses financières et procédurales.
- L'analyse des risques, assurances et forces majeures.

Module 3

Prévention et gestion des litiges

- Le prévention des litiges.
- L'analyse et le traitement des réclamations.
- Le réglement des litiges à l'amiable : recevabilité, calcul des indemnisations.
- Les différents comités de règlement des différends.
- La constitution, la nomination et les procédures des "Dispute board".
- Les procédures d'arbitrage (CCI, FED, OHADA...).
- La constitution du tribunal et la nomination des arbitres.
- Le coût du "dispute Board" et l'arbitrage.

Pré-requis : Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation